



Commune de  
**CRANS-MONTANA**

## CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée primaire extraordinaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le

**Lundi 20 novembre 2023 à 19h00**  
**à la salle polyvalente de Martelles à Chermignon-d'en-Bas**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Championnats du Monde de ski 2027 (présentation des infrastructures dans l'aire d'arrivée de la Nationale et présentation de l'organisation).
3. Parkings de Crans-Montana - Approbation de la constitution de la société anonyme.
4. Approbation du règlement concernant la fourniture de l'eau potable.
5. Approbation du règlement sur les eaux à évacuer.
6. Approbation du règlement concernant l'eau d'irrigation.
7. Sujets d'actualité et divers.

Recevez, chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Le Président

Nicolas Féraud

La Secrétaire

Carine Vocat

Crans-Montana, le 27 octobre 2023.

N.B. : Les annexes sont disponibles sur le site [www.commune-cransmontana.ch](http://www.commune-cransmontana.ch)

---

COMMUNE DE CRANS-MONTANA

Avenue de la Gare 20 – Case postale 308 – 3963 Crans-Montana 1

Tél. +41 27 486 18 18 – Fax +41 27 486 18 19 – [www.commune-cransmontana.ch](http://www.commune-cransmontana.ch)

[crans-montana@cransmontana.ch](mailto:crans-montana@cransmontana.ch) – CCP 14-606181-9 – IBAN CH41 0076 5001 0302 6830 6